

2020-2026 : une politique sportive municipale pour toutes les Péageoises et tous les Péageois

L'objectif de la politique sportive menée par la Ville du Péage de Roussillon est de permettre à l'ensemble des Péageois et Péageoises de pratiquer une discipline sportive, quels que soient leur âge, leur quartier, leur milieu social.



Une ville sportive rend le sport accessible à toute sa population. Elle est porteuse de nombreuses valeurs en lien avec l'éducation, l'aménagement du territoire grâce aux équipements qu'elle propose ou la santé. Le sport comme vecteur de santé est un axe fort pour les habitants bien sûr et plus largement pour afficher le dynamisme d'une ville. C'est aussi un élément majeur du lien social, à travers le réseau associatif et le bénévolat pour accompagner les jeunes, que ces derniers aillent ou non vers le haut niveau. Mais à la base, il faut toujours une volonté politique pour promouvoir le sport et donner l'impulsion.

Une ville peut être définie comme sportive à partir du moment où elle développe une politique sportive. C'est-à-dire qu'elle a pris la mesure des valeurs véhiculées par le sport et qu'elle les utilise dans un objectif de mieux vivre : la santé, la cohésion sociale, le sport pour tous, le sport en entreprise, les écoles de sport, le spectacle sportif de haut niveau, le dépassement de soi... Toute la municipalité est associée pour apporter aux clubs sportifs un soutien, des outils et les accompagner dans leurs projets, qu'elle qu'en soit l'ampleur.

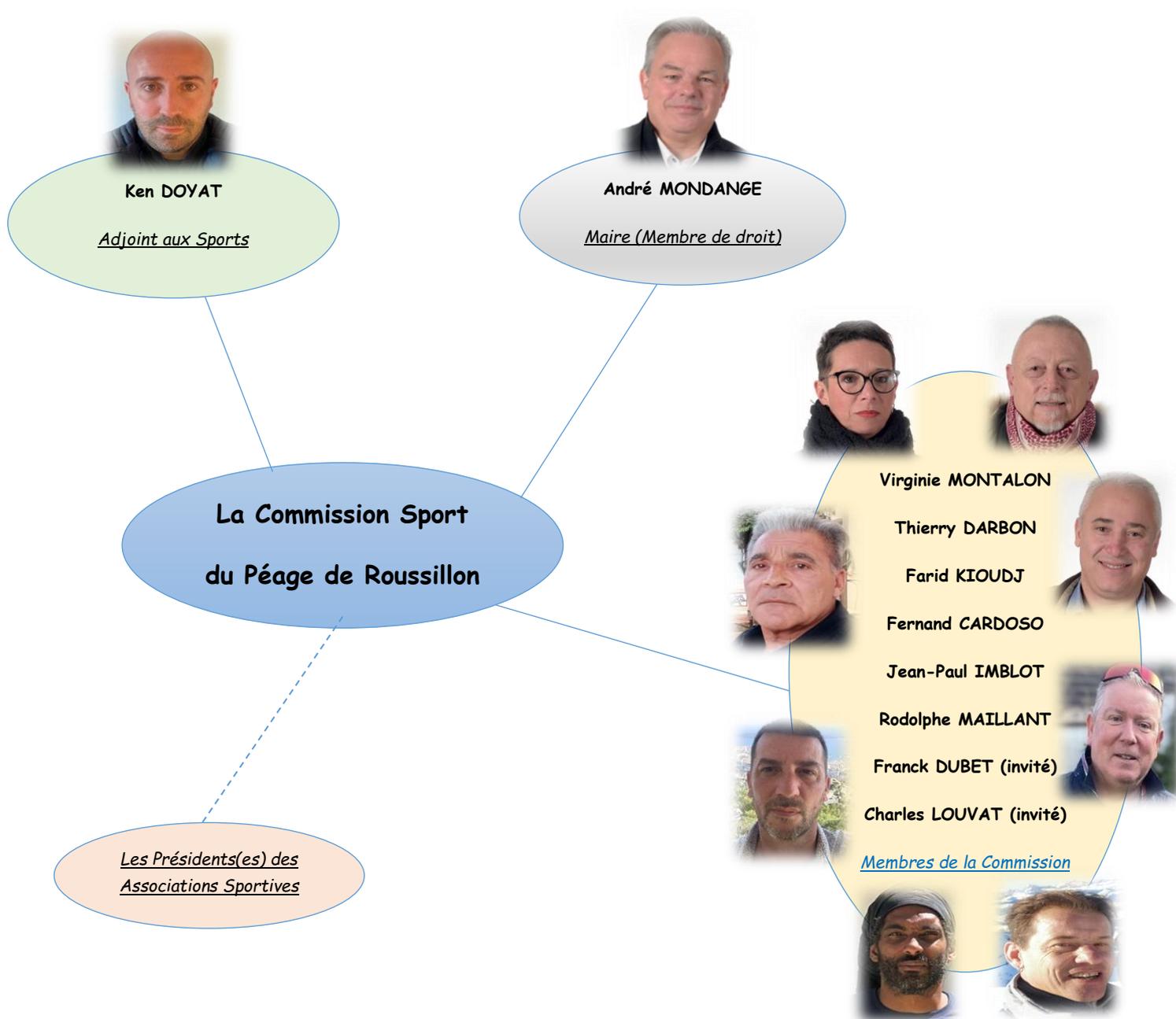
Ce projet de politique sportive de la commune du Péage de Roussillon fait suite à un travail initial de diagnostic avec les Présidents des Associations Sportives. Le principe de ce projet est de fixer des objectifs clairs pour ensuite pouvoir planifier des actions. Il a donc fallu dans un premier temps se rencontrer sur plusieurs réunions avant de rédiger ce projet global de politique sportive.

Naturellement ce projet n'est pas une « note de règles » à suivre, il précise seulement les ambitions et les objectifs de la politique sportive de la commune du Péage de Roussillon : le principe étant de se fixer un certain nombre d'axes de travail pour aboutir à des actions concrètes.

Des choix pourront s'établir en tenant compte de l'ensemble des partenaires institutionnels mais aussi des moyens humains et financiers à mettre en place.

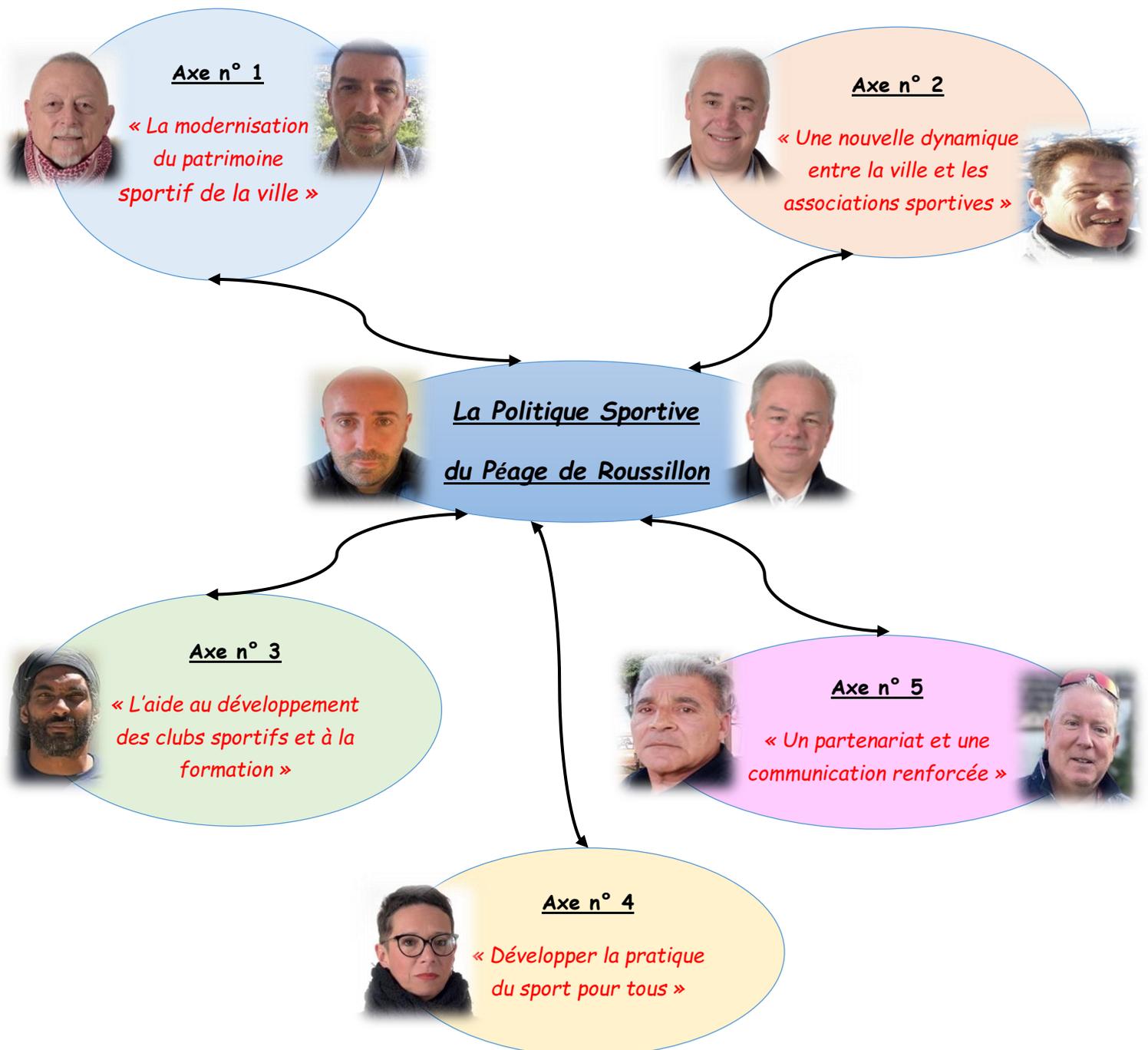
La municipalité du Péage de Roussillon, attentive aux évolutions, adaptera sa politique sportive aux besoins de sa population et des Associations Sportives.

Maintenant, construisons ensemble le paysage sportif de demain !!!



Une politique sportive construite autour de 5 axes forts avec leurs référents :

- ✚ Axe n°1 : « La modernisation du patrimoine sportif de la ville »
- ✚ Axe n°2 : « Une nouvelle dynamique entre la ville et les associations sportives »
- ✚ Axe n°3 : « L'aide au développement des clubs et à la formation »
- ✚ Axe n°4 : « Développer la pratique du sport pour tous »
- ✚ Axe n°5 : « Un partenariat et une communication renforcée »



Pratiquer un sport

Qu'attendre de la pratique d'un sport ? Améliorer son bien-être, rencontrer d'autres personnes, faire partie d'une équipe, profiter de la nature, se dépasser, améliorer son endurance ou encore se détendre... Les bonnes raisons de pratiquer un sport sont nombreuses !

Choisissez un sport qui vous convient en fonction de votre objectif

<i>Travailler son endurance :</i>	Cyclisme, course à pied, natation
<i>Accroître sa masse musculaire :</i>	Musculation, gymnastique
<i>Améliorer ses réflexes :</i>	Tennis, squash, tennis de table, badminton
<i>Se relaxer et tonifier ses muscles :</i>	Aquagym, yoga
<i>Stimuler son esprit d'équipe :</i>	Football, volley-ball, handball, basket, rugby
<i>Développer ses aptitudes artistiques :</i>	Danse, natation synchronisée
<i>Profiter de la nature :</i>	Randonnée, marche nordique, trekking, vtt, escalade
<i>Se confronter à un adversaire :</i>	Escrime, boxe, karaté, judo
<i>Développer sa précision :</i>	Golf, tir à l'arc, tir, pétanque

Alors c'est à vous de jouer maintenant !!!



✚ **Axe n°1** « La modernisation du patrimoine sportif de la Ville »

Allier sport et environnement

La ville compte une dizaine d'équipements sportifs structurants (stades, gymnases, courts de tennis, ...) et des équipements de proximité, plus d'une vingtaine d'associations sportives. Ces chiffres témoignent de la vitalité et du dynamisme de la vie sportive Péageoise.

L'activité physique et sportive comme la construction ou rénovation d'équipements sportifs doit aujourd'hui se réfléchir dans une démarche environnementale. La Municipalité veut à la fois privilégier les sports de nature et de plein air en améliorant leur accessibilité aux différents publics, en pérennisant ou développant leurs lieux de pratiques tout en limitant les incidences environnementales. Elle souhaite également favoriser la transition énergétique des équipements sportifs afin de les moderniser pour améliorer la qualité de pratique et une plus grande satisfaction des utilisateurs tout en les rendant plus performants.

La Ville du Péage de Roussillon veut moderniser et mieux entretenir les infrastructures existantes. Elle poursuit une politique ambitieuse d'investissement en faveur des grands équipements sportifs dans tous les quartiers de la ville. La coopération renforcée entre la ville et les acteurs du sport doit faciliter l'analyse des besoins et le recensement des attentes en vue du futur projet de réhabilitation du complexe sportif Mandela.

La coordination associée à une démarche prospective doit permettre de poser les bases d'une nouvelle réflexion sur les équipements sportifs. Celle-ci devra se donner pour objectif, la mutualisation, pour une utilisation optimale des équipements à l'échelle communale et intercommunale.

Concernant le complexe sportif Mandela, plusieurs idées sont venues de la part des Présidents des Associations Sportives dont voici les éléments retenus :

- un terrain synthétique mutualisé pour le foot et le rugby (mais possibles aussi à d'autres association)
- la création d'un gymnase fonctionnel qui accueillera les écoles et les associations sportives mais également des compétitions de niveaux régionales et nationales
- une maison de gardien pour la sécurité du complexe
- un lieu de convivialité pour les évènements organisés par les associations sportives
- des locaux de rangement pour le matériel des associations sportives
- une salle de musculation commune aux associations sportives pour la préparation des sportifs

- mettre à disposition dans le gymnase du matériel pour le sport adapté
- voir la possibilité d'aménager une piste cyclable
- court de tennis couvert
- création d'une aire de jeux (balançoire, jeux d'enfants, etc...) et en mettre pour les personnes en situation de handicap
- mettre des panneaux solaires
- Terrains de pétanques et de lyonnaises (communs pour les concours)



Axe n°2 « Une nouvelle dynamique entre la Ville et les Associations Sportives »

La concertation avec les dirigeants sportifs

En matière de sport, le rôle de la Ville du Péage de Roussillon ne se limite pas à la construction et à l'entretien d'équipements sportifs. Il consiste aussi à faciliter la concertation avec les acteurs locaux et institutionnels du sport, soutenir les clubs sportifs et développer la pratique sportive autour de valeurs clés. Dans une démarche de co-construction avec le monde sportif, ont été définis les orientations communes d'une nouvelle politique sportive locale, un plan d'actions et les moyens nécessaires.

Les clubs sportifs sont associés aux projets élaborés par la collectivité avec laquelle ils partagent un programme d'actions important tout au long de l'année. La Politique Sportive Municipale se veut un outil facilitant les échanges entre les différents acteurs du sport et des activités physiques du territoire. Dans un esprit de construction collective et participative, l'organisation proposée doit permettre de croiser les orientations de la Ville et les projets des acteurs. Il s'agit aussi d'identifier collectivement des pistes de développement et des actions répondant aux enjeux et objectifs présentés dans ce document.

Des valeurs et des objectifs

Rappelons que le but d'une association est d'avoir un projet commun, des valeurs communes et fédérer les gens autour de ce projet. Ici, l'avantage des associations sportives est de véhiculer les valeurs du sport : loyauté, respect, contrôle et dépassement de soi, joie. Car le sport est bien connu pour être une source de bien-être et participer à l'entretien du capital santé de toutes les générations. Ces valeurs ont des bénéfices évidents sur les populations : dynamisme, cohésion, tolérance. Aussi l'association apporte encadrement, rayonnement et visibilité des exploits sportifs.

Il nous paraît important d'organiser des manifestations en lien avec les associations sportives pour développer notre collaboration entre les clubs et la municipalité. Quelques idées intéressantes ont été formulées :

- création d'une journée découverte des sports
- mise en place d'un tournoi multisports entre toutes les associations sportives
- création d'un partenariat pour promouvoir les disciplines sportives dans les écoles (support de communication)
- mutualisation des compétences
- meilleure communication intercommunale sur la gestion des espaces sportifs
- renforcer l'aspect communication (Mettre en place un PAD-LET (mur virtuel) pour transmettre les informations des associations)

✚ **Axe n°3** « L'aide au développement des clubs sportifs et à la formation »

L'aide au développement des clubs

La ville soutient la pratique de toutes les disciplines et le développement de l'ensemble des clubs sportifs présents sur la commune en leur mettant à disposition des équipements sportifs de qualité. Elle encourage le sport d'élite et valorise le sport de masse. Pour ce faire, elle :

- maintient un niveau de subventionnement adapté aux exigences des disciplines
- mutualise les moyens mis à la disposition des clubs pour plus d'efficacité
- accompagne la réussite d'évènements et de rencontres sportives
- accompagne les clubs sportifs qui développeront le bénévolat :

Le bénévolat est une richesse à valoriser, le bénévolat est un pilier fondamental du mouvement sportif et dans ce domaine comme d'autres, on constate "une crise du bénévolat". Conscients que l'investissement des bénévoles au sein des associations sportives permet de promouvoir le sport auprès du plus grand nombre, la ville du Péage de Roussillon s'attache à reconnaître les bénévoles, à favoriser les échanges de pratiques et le développement de leurs compétences. Consciente que l'engagement des bénévoles est essentiel pour l'animation et le développement de la vie sportive du territoire, la ville, par ce projet et son organisation opérationnelle, reconnaît à sa juste valeur le travail des acteurs locaux.

Proposer aux associations sportives certaines formations qui seront prises en charge par la municipalité (exemple : formation « PSC1 » car des défibrillateurs sont installés dans les installations sportives mais très peu de monde savent s'en servir). D'autres formations pourront être mises en place en fonction des demandes et des besoins (le rôle d'un Président, d'un trésorier, d'une secrétaire, ...). Pourvoir aussi organiser des évènements tel qu'un vide-greniers sportif, ou d'autres.

Orienter les clubs vers le CCAS / Assistante Sociale / etc... pour aider les familles à pouvoir payer une ou plusieurs licences sportives à leurs enfants. Encourager les clubs à s'affilier à différents organismes afin de pouvoir avoir la possibilité d'encaisser des paiements par chèque-culture / chèque-sport / carte M'RA / chèques vacances, ...

Soutenir et accompagner les associations sportives locales

Les associations contribuent à tisser un lien social. Grâce à leur implication, elles parviennent à mettre en œuvre diverses animations. La municipalité a la volonté d'accompagner les associations afin de leur permettre d'optimiser leurs prestations et l'animation sportive : subvention de fonctionnement, mise à disposition des installations municipales, mise à disposition du minibus, mise à disposition de matériel lors de manifestations , maintenance des équipements, aide technique sur certains dossiers...

La municipalité poursuivra la mise en place d'une politique de contractualisation avec les différentes associations par la signature d'un conventionnement : utilisation des installations, utilisation du minibus de la ville, aides diverses ...

Quelques idées de développement sont à explorer :

- mise en place de formations diverses mutualisées pour les membres des bureaux (assurance, comptabilité, droit des membres du bureau, risque juridique)
- formation des cadres : budget spécifique attribué (aide aux déplacements, aide aux frais de formations)
- mise en place de stage (sophrologie, préparation physique, préparation mentale, etc ... en commun afin de mutualisé les coûts)
- mise en valeurs des associations à base de panneaux d'affichages, site internet de la mairie, portes ouvertes, fête du sport, ...
- création d'un office municipal des sports (chaque club affilié règle une cotisation annuelle, budget commun)
- organiser des actions pour le recrutement de bénévoles (voir avec France Bénévolat à Grenoble)



Axe n°4 « Développer la pratique du sport pour tous »

Accompagner et développer la pratique sportive

La compétition sportive est un vecteur de rayonnement pour la Ville. Cet aspect sera développé pour permettre aux équipes et aux athlètes de briller dans les plus grands championnats. Aussi, la Municipalité souhaite les accompagner par des moyens humains, logistiques et financiers. Pour autant, la pratique de loisir n'est pas oubliée et elle sera encouragée, tant par le soutien aux associations dans toutes les disciplines (sports collectifs, d'opposition, de raquettes, de plein air...) que par le développement d'une offre de pratique physique pour tous en accès libre car le sport peut répondre à des objectifs multiples.

Le sport pour tous, c'est aussi aller chercher les jeunes dans les milieux ruraux ou quartiers difficiles pour les emmener faire du sport dans nos installations sportives et dans les différentes disciplines.

Le développement des pratiques

Aider les clubs à se structurer pour développer la pratique de leurs disciplines en l'adaptant aux diverses personnes de la ville (Foot en marchant, Padel-tennis, etc...)

Promouvoir le sport féminin

La pratique sportive contribue à lutter contre les stéréotypes de genre. Promouvoir le sport féminin est un enjeu d'égalité réelle entre les femmes et les hommes et un axe fort de Politique Sportive Municipale. Les élus affirment le droit des femmes dans les conditions d'accès à la pratique sportive, aux fonctions de direction et d'encadrement du sport. La lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes et en faveur de la mixité pour le sport sont des valeurs de la Politique Sportive Municipale. C'est pourquoi, la Ville du Péage de Roussillon soutient l'action des clubs et associations engagées dans le partage des valeurs sportives à destination des femmes.

Favoriser le sport pour tous

Permettre l'accès au plus grand nombre, c'est soutenir différentes disciplines et pratiques, c'est aussi sur le plan des sites et des équipements, garantir une multiplicité des lieux dans différents quartiers. C'est permettre la diversité des moments de pratique (lors du temps scolaire, vacances et périscolaire, journée et soirée...).

Favoriser l'accès à des équipements sportifs de qualité dans tous les quartiers de la ville et créer des espaces dédiés à la pratique libre sont essentiels pour la ville au même titre que promouvoir le sport et ses valeurs dès le plus jeune âge. Pour ce faire, elle :

- entretient et aménage les espaces naturels (bases de loisirs et de détente) et les équipements de quartier
- maintient une accessibilité importante en développant l'amplitude horaire
- implante des city parcs dans les quartiers
- développe un programme d'animation riche dans les quartiers
- favorise les rencontres et les échanges entre sportifs

Le sport, vecteur d'inclusion et d'éducation

Le sport est un outil éducatif, de mixité sociale. Il est porteur de valeurs de respect, de solidarité et de fraternité. Développer la pratique du sport est un moyen de renforcer le vivre ensemble et l'éducation à la citoyenneté. De nombreuses associations sportives conduisent déjà des actions éducatives, sociales et citoyennes. La Municipalité les accompagnera dans leurs actions. En tant qu'organisatrice d'activités et d'événements, la Ville propose elle-même tout au long de l'année des activités sportives encadrées par des éducateurs diplômés, au sein des écoles et des structures Enfance-Jeunesse. Et en pérennisant une animation populaire gratuite et accessible comme le Festival des sports de plein air, la Ville invite tous les Péageois et Péageoises à s'initier à de nouvelles activités sportives et à se rencontrer dans une ambiance conviviale.

Le sport en entreprise (impulser l'idée aux associations)

Les activités sportives en entreprise sont bénéfiques pour les salariés et les entreprises. Côté salariés : la pratique d'une activité physique au travail leur permet d'éviter le stress, de créer du lien avec leurs collègues et d'entretenir une bonne hygiène de vie.

Dans sa vie quotidienne, un sportif sera identifiable pour les autres par son goût du challenge, sa force de caractère, sa combativité face à l'échec et l'envie de se dépasser. Autant de qualités qui vont être transposées dans sa vie professionnelle. Un salarié sportif sera donc une valeur ajoutée à l'entreprise de par son comportement et par son influence sur l'ensemble d'un groupe.

Quels sont alors les bénéfices pour l'entreprise d'avoir des salariés actifs ? 10 bonnes raisons de proposer de l'activité physique à ses collaborateurs :

- 1 - le sport permet d'avoir un meilleur équilibre vie privée / vie professionnelle
- 2 - la pratique du sport augmente les soft-skills (ceux sont des compétences humaines reconnues comme des compétences professionnelles comme la prise de risque, la gestion du stress, l'empathie, ...)
- 3 - les salariés qui font du sport sont en meilleure forme physique
- 4 - les salariés sportifs maîtrisent mieux leur stress au travail
- 5 - les salariés qui font du sport développent plus facilement leur leadership
- 6 - les salariés qui font du sport dopent la productivité de l'entreprise
- 7 - le sport en entreprise améliore la culture d'entreprise
- 8 - un salarié qui fait du sport renforce sa façon de travailler en équipe
- 9 - le sport en entreprise permet d'attirer et fidéliser les talents
- 10 - le sport aide à être mieux concentré au travail / télétravail

« Le sport est une aide pour un équilibre global dans la vie, on lutte contre la sédentarité, on est en meilleure santé, on a un corps qui répond mieux à ses attentes, on a un meilleur sommeil et évidemment le sport maintient l'individu en activité et dans un niveau de performance global qui est supérieur ».

Favoriser la pratique sportive pour le plus grand nombre

La pratique du sport doit être guidée par un souci humaniste et doit permettre à tous l'accès aux activités de façon adaptée selon les besoins, les aptitudes, les possibilités et les motivations de chacun.

Les projets et les actions qui permettent le développement des animations sportives, les pratiques de loisirs et de détente ainsi que les pratiques d'entretien pour nos aînés seront encouragés.

Intégrer le sport comme outil d'éducation, de citoyenneté et de communication

Sport et éducation

Durant le temps scolaire, l'Education Physique et Sportive permet d'induire un certain nombre d'apprentissages incontournables lorsque l'on parle de socialisation et de prise d'autonomie. Prendre en compte, faciliter et permettre au jeune de vivre sa pratique physique et sportive au quotidien apparaît comme essentiel dans la dimension éducative à laquelle il peut prétendre.

L'intervention de personnels qualifiés permet d'accompagner dans le cadre d'une co-intervention, l'équipe d'enseignants dans un certain nombre de disciplines telles que la natation, les activités de pleine nature, les sports collectifs et individuels.

Durant le temps péri et extra - scolaire, la Municipalité souhaite développer l'accès à une véritable culture sportive pour tous les jeunes par le biais d'actions menées en concertation avec le service jeunesse, le service culturel et les associations sportives.

Sport et santé

La pratique sportive et l'activité physique orientées vers un objectif d'hygiène, de diététique et de prévention seront favorisées par la Municipalité. L'aménagement d'espaces de jeux a également des conséquences bénéfiques sur le développement et le bien-être des enfants. Ces aménagements en raison de leur diversité offrent de larges possibilités d'acquérir de nouvelles habiletés motrices en permettant aux enfants de se détendre et de pouvoir quitter un instant « le monde numérique ».

Une autre propriété notable des jeux de plein-air réside dans leur contribution à la socialisation des enfants et à la rencontre entre les parents. Il est donc justifié de s'interroger sur la place que vont occuper les nouvelles installations de jeux extérieurs dans la commune.

Sport et citoyenneté - Sport et insertion

La politique de la commune vise aussi à adapter et intégrer l'évolution des pratiques physiques et sportives au niveau local en proposant des rendez-vous et des rassemblements pour tous les publics.

Sur un temps défini, des actions d'accompagnement seront proposées au sein des quartiers pour que les jeunes puissent ensuite devenir autonomes quant à l'organisation par exemple de rencontres sportives. La commission sport travaillera en lien avec le service jeunesse et les médiateurs de quartier qui feront le relais auprès des jeunes.

La participation de sa jeunesse à la pratique sportive reste un enjeu essentiel pour la commune.

Sport et communication

Le sport vecteur de communication est porteur de valeurs essentielles telles que l'échange et l'intégration. La municipalité désire développer l'animation, l'éducation sportive sur l'ensemble des espaces sportifs de la commune.

Permettre à tous, aux groupes, aux familles, aux compétiteurs mais aussi aux loisirs, d'accéder à une pratique sportive est un des objectifs de la commune. La programmation d'événementiels reconnus contribue au développement de cette véritable culture des pratiques physiques et sportives. Dans ce cadre, des évènementiels seront programmés sur la commune comme « la fête du sport »...

D'autres projets sont en réflexion et verront le jour avec l'appui des associations sportives pour les organiser.

Quelques idées de développement pour le sport pour tous :

- encourager la découverte de l'activité sportive pour tous (mixité)
- continuer à développer les infrastructures sportives en étant à l'écoute
- aidons les plus jeunes à la vraie découverte sportive plurielle de tous les bienfaits du sport
- soyons attentif et ne pas oublier les transports (voir pour une convention avec le TPR)
- attention au handicap qui n'est pas visible
- solidarité financière (voir pour un accompagnement pour prendre le TPR)
- plus de masse sportive favorise l'élite
- favoriser le covoiturage
- aider les clubs à mettre en place des actions sur l'aspect écologie, éco-citoyenneté, etc...



Axe n°5 « Un partenariat et une communication renforcée »

Le sport un phénomène social total

Nous avons la chance d'avoir sur le territoire un jeune sportif qui excelle au tennis de table et qui vient tout récemment de rejoindre le groupe France dans sa discipline. L'année dernière à eu lieu le championnat de France de tennis de table à Salaise sur Sanne et ce fut une journée enrichissante de voir ces jeunes athlètes doués et passionnés s'adonner à leur sport favori. Nous devons nous aussi leur donner la chance de faire du sport en organisant avec les associations sportives des rencontres de ce type, en collaboration avec le Rhodia Omnisports et la section handicap.

Certains projets vont voir le jour dans les associations sportives, tel que le tennis adapté, la boxe adapté, le football adapté, et nous les accompagnerons dans ces projets. Il faudra bien s'appuyer sur le Rhodia Omnisports pour définir ensemble les actions que l'on pourraient mener à bien.

Au même titre que pour les valides, le sport pour les personnes porteuses de handicap présente de nombreux bienfaits. Généralement, le sujet handicapé a tendance à se sédentariser, à se renfermer sur lui-même, à craindre le regard des autres s'il sort. Par conséquent, son état de santé ne s'améliore pas. De nombreux sports peuvent donc être proposés aux personnes porteuses de handicap, que ce soit en loisir ou en compétition. La plupart des sports pratiqués par un sportif valide peuvent aussi être pratiqués lorsque l'on a un handicap. Ils apportent un certain bien-être par des bénéfices à la fois physiques, psychologiques et sociaux. De plus, après la survenue d'un handicap, l'activité sportive est un excellent moyen de rééducation et de réadaptation. Au-delà des bienfaits sur la santé, il est important d'avoir accès à un loisir sportif, pratiqué dans une ambiance conviviale, qui permettra le développement de soi.

La concertation, la coopération et la mutualisation doivent permettre de proposer une communication plus lisible auprès des acteurs et des habitants de la commune. Celle-ci doit éclairer le rôle de chacun dans l'organisation quotidienne de la vie sportive de la commune. Elle doit aussi servir d'outil de promotion de l'activité sportive et physique, et de valorisation des acteurs et de la commune tant en interne, qu'à l'échelle intercommunale.

Un partenariat qui peut faire grandir les associations sportives :

- Sport adapté handicap
- Manque de formations et d'informations (sensibilisation des pratiquants et non pratiquants)
- Infrastructures à rendre accessibles
- Personnel spécialisé à mutualiser
- Recenser les clubs qui peuvent accueillir et identifier les raisons qui font que des clubs ne souhaitent pas ou ne peuvent accueillir
- Problème de mobilité (QPV), lié au manque d'infrastructures et nécessité de pratiquer dans les centres villes
- Club Omnisports : une réflexion doit être menée sur le plan intercommunal

Grâce à ce travail établi par la municipalité et les Présidents (es) des associations sportives, nous avons pu évaluer nos forces et nos faiblesses (SWOT) à travailler ensemble sur les années à venir. Dans le tableau ci-dessous, toutes les données ont été recensées :

SWOT

(Strengths Weaknesses Opportunities Threats)

Positif (pour atteindre nos objectifs)

Négatif (pour atteindre nos objectifs)

Nos forces (origine interne = organisationnelle)	Nos opportunités (origine externe = environnement)	Nos faiblesses (origine interne = organisationnelle)	Nos menaces (origine externe = environnement)
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mutualisation des ressources ❖ Forces individuelles (communication, humains, ...) ❖ Gros potentiel humain ❖ Mieux se connaître ❖ Echanger ❖ Connaître les difficultés des uns et des autres ❖ Entraide ❖ Meilleure communication ❖ Recrutement de bénévoles ❖ Mutualisation des compétences, des installations et des moyens financiers ❖ Rediriger un joueur vers une autre activité si pas à l'aise dans le sport actuel ❖ Mettre un nom sur un visage des associations sportives (facilite la communication) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Créer une communication cohérente sur l'ensemble du territoire ❖ Fonctionnement de type omnisports ❖ Gros potentiel sur le territoire (humains, infrastructures) ❖ Salon des associations sportives ❖ Profiter des différentes installations sportives qui sont dans l'intercommunalité ❖ Dialogue avec les communes voisines ❖ Mise en place d'échanges interclubs 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Être tenté de travailler isolé ❖ Manque de coordination ❖ Forces dispersées ❖ Manque d'infrastructures ❖ Manque de bénévoles ❖ Du temps pris en plus ❖ Plus on est nombreux, plus les moyens financiers sont dispersés 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Manque d'infrastructures et de moyens ❖ Manque d'adhésion à l'effort collectif (bénévolat) ❖ Pas de coordination et de politique sportive de territoire ❖ Les créneaux horaires des infrastructures ❖ La redirection des licenciés vers un autre club génère la perte du licencié

En conclusion

La Politique Sportive Municipale est la concrétisation d'une démarche concertée et doit dorénavant faciliter l'organisation et le développement des activités physiques et sportives sur notre commune. Des orientations et des objectifs clairs, une concertation et une coopération accrue entre les différents acteurs doivent permettre d'harmoniser les différentes pratiques.

La Ville soutient et accompagne ce développement et ce, évidemment, dans la limite de ses moyens humains, techniques et financiers. Œuvrer au développement du sport, c'est contribuer à l'épanouissement de chaque Péageoises et Péageois quel que soit son âge, son quartier ou son milieu social. L'enjeu de cette politique sportive doit servir à impulser une dynamique sur la commune en fixant des objectifs et des moyens qui régiront le sport pour les années à venir.

La Politique Sportive Municipale est le fruit du travail de toutes et de tous et à ce titre nous tenons à vous renouveler notre gratitude pour l'engagement de tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour pour le bien-être du sport dans notre Ville.

« Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends » **Nelson MANDELA**

